

POP



*Comprendre,
inspirer,
transformer.*

les francas



URGENCE

écologique

QUE PEUT
L'ÉDUCATION ?

Environnement sain :

**un droit à défendre en urgence
pour chaque enfant**

Respirer un air pur, boire une eau saine, manger une alimentation de qualité, ces besoins essentiels sont aussi des droits fondamentaux des enfants. Pourtant, sur fond d'inégalités sociales et territoriales, la crise écologique compromet leur santé et leur avenir. Face à cette urgence, le Défenseur des droits formule dans son rapport annuel 20 recommandations pour garantir un environnement sain aux enfants et aux jeunes. Lutte contre la pollution, accès équitable aux espaces verts et à une alimentation durable, intégration de l'écologie dans l'éducation : il préconise d'intégrer ces enjeux dans les politiques publiques et de protéger les plus vulnérables. Aux côtés du Défenseur des droits, les Francas poursuivent leur engagement en recueillant la parole d'enfants et de jeunes à travers une consultation nationale. Notre mission : faire entendre leurs attentes et propositions pour un monde plus juste et durable. A travers ce numéro de *Pop'éduc*, nous rappelons une évidence : agir pour l'environnement, c'est protéger l'avenir des enfants et défendre leurs droits les plus essentiels. »

Irène Pequerul

sommaire

3

Zoom

Urgence écologique : de quoi parle-t-on ?

4

Regards Croisés

*Urgence climatique : les enfants espèrent
les gouvernements traînent*

6

Dossier central

Urgence écologique : que peut l'éducation ?

9

Ici & Ailleurs - International

*Menaces climatiques : réduire les inégalités sanitaires,
une utopie ?*

10

Ici & Ailleurs - Europe

*Education à la transition écologique trop lente :
des gouvernements mauvais élèves ?*

11

Actualités

*Partir en Livre, maltraitance institutionnelle, Fête de la Nature,
programme EVARS.*

12

Portrait

Hervé Kempf « Je ne suis pas éco-anxieux mais politico-anxieux. »

Directeur de la publication : **Pierre Segura**

Responsable de la publication : **Irène Pequerul** (ipequerul@francas.asso.fr)

Rédactrice en chef : **Clara Maugein** (cmaugein@francas.asso.fr)

Secrétaire de rédaction : **Sylvie Rab** (srab@francas.asso.fr)

Conception graphique & maquette : **Le Studio d'exées** lestudiodexees.fr

Impression : Le réveil de la Marne - 4, rue Henry-Dunant - BP 120 - 51204 Épernay Cedex

les francas

10-14, rue Tolain - 75980 Paris Cedex 20 - Tél. : 01 44 64 21 53 - Fax : 01 44 64 21 11

Pop'éduc n° 1 Mai 2025 - Dépôt légal : à parution - Trimestriel

Abonnement annuel papier et numérique : 20 euros.

Abonnement mensuel papier et numérique : 2 euros.

www.popeduc.fr

Commission paritaire n° 1024 G 79149 - ISSN : en cours

Imprimé sur papier PEFC 10-31-1245 / Certifié PEFC

www.francas.asso.fr  **Les Francas**  **Les Francas**  **francasfede**

URGENCE écologique DE QUOI PARLE-T-ON ?

ZOOM

Définition

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

→ ONU, 1987

Le concept des **LIMITES PLANÉTAIRES** est une méthode d'évaluation et de suivi scientifique des changements environnementaux provoqués par l'homme qui menacent la stabilité des écosystèmes. Elle fixe des seuils à l'échelle mondiale à ne pas dépasser pour maintenir des conditions favorables à la vie sur Terre.

SUR LES 9 LIMITES PLANÉTAIRES, 6 ONT DÉJÀ ÉTÉ DÉPASSÉES.



Pour les trois dernières limites (l'acidification des océans, l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique et l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère), les seuils critiques n'ont pas encore été atteints, mais les indicateurs montrent que des processus de dégradation sont en cours.

Un milliard de personnes pourraient vivre d'ici à 2050 dans des **zones côtières à risque**.



3,3 à 3,6 milliards de personnes (la moitié de l'humanité) vivent dans des « **contextes hautement vulnérables au changement climatique** ».

→ 2^e volume du 6^e rapport d'évaluation sur le climat du GIEC

99 %

des décès déjà attribués aux changements climatiques surviennent dans **les pays en développement**.

80 %

Les enfants représentent 80 % de ces décès.

→ UNICEF

Sur 8 millions d'espèces animales et végétales estimées sur Terre, **1 million d'espèces sont désormais menacées d'extinction**.

→ IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques



2023
année la plus chaude
jamais enregistrée
dans le monde

→ Service européen Copernicus



1,3 million d'enfants français·e·s en maternelle seront exposé·e·s à une **chaleur excédant 35°** dans les classes d'ici 2030.

→ Rapport Oxfam « Nous ne sommes pas prêts » de juillet 2024

D'ici 2040, près de **1 enfant sur 4** vivra dans des **zones de stress hydrique extrêmement élevé**, c'est-à-dire dans des zones où la demande en eau dépasse les ressources disponibles.

→ UNICEF

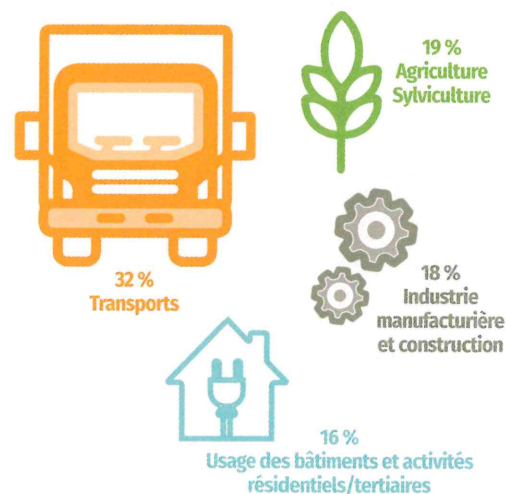
Un enfant âgé de **10 ans** ou moins en 2020 subira près de **quatre fois plus d'événements extrêmes en 2100** si la Terre se réchauffe de moins de 1,5 °C. Ce sera cinq fois plus sous les 3 °C de réchauffement.

→ 2^e volume du 6^e rapport d'évaluation sur le climat du GIEC

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

en France par secteur en 2022

→ Chiffres clés du climat 2023, Ministère de la transition écologique



Plus de 80% des habitats européens sont en **mauvais état**.

→ Rapport 2020 État de la nature dans l'UE de l'Agence européenne pour l'environnement

Urgence climatique : les enfants espèrent, les gouvernements trainent

L'urgence climatique menace les droits des enfants. À travers l'Observation Générale n°26 de l'Organisation des Nations unies (ONU), ils exigent des gouvernements des mesures immédiates pour faire respecter et protéger leurs droits afin de grandir dans un environnement sain et durable. Parmi les demandes figurent la coopération internationale entre gouvernements et l'élaboration de lois et politiques visant à empêcher les entreprises de polluer l'environnement. Mais aussi l'assurance d'un accès à la justice aux niveaux national, régional et international. Des requêtes réalistes ?

♥ Eve Truilhé

Directrice de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique), directrice de l'UMR DICE (Unité Mixte de Recherche Droits International, Comparé et Européen), Directrice de la Clinique de l'environnement.

Au vu du faible engagement des responsables politiques face à la crise climatique, comment les demandes formulées par les enfants peuvent-elles être appliquées via le levier juridique ?

Pour les appliquer, il faut prévoir un certain nombre d'instruments juridiques. Pour autant, c'est le schéma classique de l'évolution du droit : on observe d'abord une déclaration non contraignante au niveau international, puis l'élaboration d'instruments plus contraignants. C'est une question de temps avant que tout se structure, or le changement climatique demande des actions rapides.

L'Observation Générale n°26 produit certes un effet d'entraînement, mais nécessite une mise en œuvre dans les droits nationaux pour être applicable. On ne peut pas faire juger un Etat sur la base de l'Observation Générale tant qu'elle n'est pas contraignante. Ce qui est essentiel, c'est comment les états se saisissent de ces directives. C'est au niveau national qu'il faut aller les challenger : ce qui marche devant un juge national, c'est par exemple de dire à l'Etat qu'il n'a pas respecté ses engagements. Le problème est que le droit à l'environnement sain n'existe pas dans la Cour européenne

des droits de l'Homme. Il peut également y avoir des condamnations financières, mais ce n'est pas le but recherché : les requérants souhaitent surtout mettre la pression. Cependant, la France a par exemple eu une amende record pour dépassement des limites quant à

la qualité de l'air. Il faut voir cette amende comme une astreinte : si l'Etat ne fait rien, il devra des millions d'euros. C'est un moyen de l'obliger à agir à travers une menace qui produit des effets. Concernant les entreprises, leur responsabilité sera démontrée sur d'autres terrains, comme le non-respect de leurs obligations.

La déclaration n'étant pas un instrument contraignant, il est difficile d'envisager qu'un Etat soit condamné sur son fondement.

Eve Truilhé



Gardons néanmoins à l'esprit que les enfants n'ont pas de personnalité juridique : théoriquement, ils ne peuvent pas saisir un juge pour défendre leurs droits. Il faut donc imaginer des solutions juridiques. Un individu seul a peu de chance de voir aboutir son action alors que, groupé en association, la structure aura plus de moyens – matériels,

législatifs, financiers – et donc plus de poids, comme avec l'Affaire du siècle. Cette formation force les états, politise l'action, et, si elle arrive à être médiatisée, permet d'obtenir gain de cause. Cela peut être une piste à creuser, en créant une association – qui doit être agréée et reconnue en France- agissant au nom des enfants. ♥

Enfin, l'action est plus pertinente si les conditions de vie des enfants sont dénoncées à un endroit précis afin de mieux défendre leur spécificité (zone géographique, culture, etc.). Sur ce point, l'appui de la science est crucial. Tous les procès climatiques font une part très importante à l'expertise scientifique car il faut pouvoir prouver les effets du changement climatique. En ce sens, le rapport du GIEC a énormément fait bouger les choses.

Quant à une collaboration juridique nationale ou européenne, ce n'est pas une question qui s'est posée pour l'instant, mais ça pourrait l'être. L'important est de se structurer. Il existe d'ailleurs des juristes spécialisés dans l'environnement qui travaillent en réseau, et nombre d'entre eux s'intéressent aux droits des enfants.



♥ Sophie Barbey

Directrice adjointe des opérations à la Fondation de Terre des Hommes, organisation internationale qui travaille avec les enfants pour lutter en faveur de la protection et du respect de leurs droits.

Quelle analyse faites-vous de l'implication des gouvernements ? Quelles pistes à envisager pour les pousser à agir ?

Bien que la Convention des droits de l'enfant ne mentionne pas explicitement le changement climatique, l'article 24 souligne le droit de l'enfant à la santé, incluant la lutte contre la maladie et la malnutrition, en tenant compte des risques de pollution du milieu naturel.



Le changement climatique affecte des milliards de personnes, notamment les enfants et les jeunes. Plus de la moitié d'entre eux sont exposés à des risques climatiques tels que vagues de chaleur, pénurie d'eau, pollution de l'air, inondations et stress environnemental incluant l'éco-anxiété.

Sophie Barbey

Trois angles d'approche existent pour lutter contre la crise climatique et peuvent être appliqués séparément ou ensemble pour un impact plus important. Le premier est l'atténuation, qui vise à réduire l'impact environnemental des activités humaines, notamment les émissions de gaz à effet de serre, en ayant recours à des solutions pérennes, justes et innovantes. Vient ensuite l'adaptation, pour développer des actions durables comme repenser l'utilisation de l'eau et améliorer la gestion des déchets. Cet axe permet de favoriser une économie responsable, réduire les inégalités et renforcer la résilience des communautés. Enfin, le troisième angle est le plaidoyer, qui sert à accentuer les efforts de sensibilisation et d'influence auprès des acteurs compétents et du public afin de promouvoir des actions sociales et/ou politiques en faveur d'un environnement sain.

Bien que les acteurs concernés, incluant entre autres les gouvernements ainsi que ceux du secteur privé, soient informés de l'urgence climatique, l'expertise et

les ressources financières font encore défaut dans leurs administrations pour amorcer un vrai changement. Il est essentiel de continuer à engager ces acteurs sur les questions climatiques afin de les sensibiliser et de les

responsabiliser. Et c'est là que la société civile doit jouer son rôle, que ce soit en matière de plaidoyer et/ou de sensibilisation sur les enjeux environnementaux et de les convaincre à inscrire ce sujet au sommet de leurs agendas.

En parallèle, il faut aussi impliquer de manière coordonnée les familles, les communautés, les collectivités et les milieux académiques. En ce sens, les enfants et les jeunes doivent être inclus dans ces discussions.

Cependant, il existe encore un manque de considération pour les opinions des enfants, souvent pour des raisons de méconnaissance ou d'ordre culturel et, dans cette optique, nous jouons tous un rôle : les institutions étatiques, la société civile, le système éducatif (accès à l'information et plateformes), le système judiciaire (accès à la justice et mécanismes des plaintes adaptés), le système de santé (systèmes pédiatriques

adaptés), etc. Les gouvernements pourraient par exemple financer des réseaux de défense des droits des enfants, créer des groupes de réunions, les encourager à participer à des échanges stratégiques et allouer des fonds publics à la sensibilisation. Ces chantiers demandent des compétences, des ressources et des formations, essentiels pour respecter les demandes de l'Observation Générale n°26. ♡



URGENCE écologique

QUE PEUT L'ÉDUCATION?

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) établit dans son rapport, l'année 2023 comme la plus chaude jamais enregistrée. L'accélération de la triple crise environnementale, due à l'intensification combinée du dérèglement climatique, de la pollution et de l'effondrement de la biodiversité, oblige institutions, gouvernements, entreprises et citoyen·nes à œuvrer en conséquence. Face à cette urgence écologique, l'éducation joue un rôle crucial en tant que levier pour modifier les comportements de façon pérenne.

Des déclarations d'intention depuis des années...

1975. La Charte de Belgrade de l'UNESCO déclare qu'un nouveau type d'éducation relative à l'environnement est nécessaire afin de « *former une population mondiale consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui lui permettent de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes actuels, et à empêcher qu'il ne s'en pose de nouveaux* ». De là, de nombreuses déclarations verront le jour : en 1992, lors de la Conférence de Rio organisée par les Nations unies, avec le chapitre 36 de l'Agenda 21 (le programme d'action pour le développement durable). En 2015, l'ONU adopte 17 Objectifs du Développement Durable (ODD), feuille de route commune aux pays membres pour une transition vers le développement durable.

Un an après, l'article 12 de l'Accord de Paris définit un cadre d'action à l'échelle internationale et décrète que la responsabilité de la transition écologique incombe aux gouvernements. Septembre 2022, le Sommet de l'ONU sur la transformation de l'éducation propose d'instaurer un « *partenariat pour une éducation verte* ». Les enfants de 1975 sont désormais des adultes qui ne peuvent que constater que rien n'a changé. Pire, la situation s'aggrave.

Pour l'UNICEF, l'éducation est la clé de la lutte contre les changements climatiques. Quant au Comité Économique et Social Européen (CESE), dans un avis rendu sur le rôle des jeunes dans la transition écologique, il suggère trois axes majeurs : « *enseigner les questions de durabilité et de protection de l'environnement dès le plus jeune âge, et doter les travailleurs, jeunes comme âgés, des compétences nécessaires pour gérer l'innovation induite par la transition écologique* ». Mais également « *s'assurer*

que les organisations de jeunesse jouent un rôle de premier plan dans le processus décisionnel ainsi que dans l'élaboration et la diffusion de projets liés à la durabilité et à l'environnement » et enfin « *élaborer un nouveau modèle de gouvernance plus inclusif, capable de garantir la participation active des jeunes aux processus décisionnels* ».

Selon Magali Jaoul-Grammare et Anne Stenger du Centre associé au Céreq de Strasbourg, l'éducation présente l'avantage d'avoir des effets durables. Les études internationales (enquêtes PISA, World Values Surveys menées entre 2005 et 2012) démontrent qu'un niveau d'éducation plus élevé améliorerait la compréhension des risques liés à la détérioration de l'environnement, et faciliterait un passage à l'action. Ce qui permettrait à court terme d'influer sur les comportements des jeunes vis-à-vis de l'environnement afin que cette sensibilisation s'ancre dans leurs habitudes de futurs adultes. Cette éducation à

l'environnement peut avoir une portée intergénérationnelle, puisque les changements opérés chez les enfants peuvent impacter leurs parents, qui seraient plus à même de modifier leurs comportements.

Toutes ces recommandations et analyses vont dans le même sens : l'éducation est bien une réponse essentielle à l'enjeu climatique. C'est, avec la formation, un moyen de prise de conscience, qui développe l'esprit critique pour questionner le modèle de société et passer à l'action. Pour autant, depuis 50 ans, aucune approche spécifique n'est détaillée, et un passage concret des mots à l'action se fait urgemment attendre.

... à une action éducative immédiate à avoir

En 1977, David Withrington, Conseiller au groupe de travail sur l'éducation de la Fédération internationale de la jeunesse pour l'éducation et la conservation de l'environnement, écrivait dans *Tendances de l'éducation relative à l'environnement de l'UNESCO*, que « *plus les jeunes pourront prendre l'initiative de travaux consacrés à l'environnement, notamment dans le cadre d'activités de mouvements de jeunesse, plus profond*

deviendra leur sens personnel et collectif de l'engagement et de la responsabilité ».

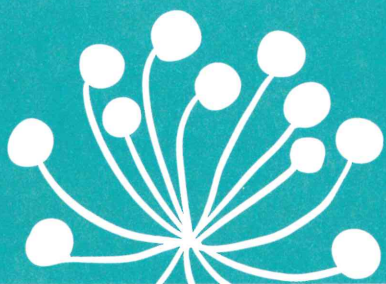
Quant à l'ADEME, « *à travers ses actions sur les écoles, en lien avec l'équipe enseignante, et sur la vie extra-scolaire, avec les centres de loisirs et d'animation, la collectivité a un levier d'action essentiel pour impliquer les plus jeunes dans sa politique environnementale et former de futurs écocitoyens* ».

L'éducation au dérèglement climatique est dorénavant une urgence éducative mondiale. Un effort éducatif de grande ampleur est nécessaire afin d'accélérer la transition vers un modèle de société respectueux de l'environnement. Et il reste du chemin : le rapport de l'UNESCO de 2021, intitulé « *Apprendre pour notre planète* », analyse les plans d'éducation et les programmes scolaires d'une centaine de pays dans le monde. Plus de la moitié d'entre eux ne font aucune référence au changement climatique et 19 % seulement mentionnent la biodiversité. Il est donc urgent de placer cette thématique comme incontournable dans toutes les actions pédagogiques.

L'école ne peut pas tout. Des démarches du Ministère de l'Éducation nationale telles que le label E3D

(École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) ont bien vu le jour, mais ne sont ni assez ambitieuses ni suffisantes face à l'enjeu. Pourtant, l'école bénéficie déjà de tout le maillage prêt à l'emploi. Dès lors, la question est de savoir pourquoi la collaboration avec le réseau extrascolaire et les associations complémentaires n'arrive pas à se faire. Et pose donc la question du rôle et de la place de l'éducation populaire.

Car l'enjeu est bien de former les jeunes à lutter pour une planète vivable. Afin qu'ils acquièrent des réflexions, comportements et méthodes de collaboration aujourd'hui pour pouvoir espérer inverser la tendance demain. Enfin, il est de la responsabilité de toutes les parties prenantes, collectivités territoriales comme gouvernements, établissements scolaires, familles, institutions, associations, éducateurs et éducatrices, d'œuvrer à créer de nouvelles façons de s'alimenter, vivre ensemble, d'habiter, de travailler et de réintégrer l'humanité dans la nature. Car l'enjeu, in fine, est de mettre fin à une société extradiviste qui épuise les ressources planétaires au profit seulement d'une minorité. ♡



Un projet Erasmus + a réuni 4 partenaires européens pour explorer la transition écologique dans l'éducation et favoriser la mobilité des animateurs. Après 10 mois de travail, un programme de 3 ans vise à coconstruire des outils pédagogiques et écoresponsables.

10 ANS DE PROJETS ENVIRONNEMENTAUX CRÉÉS ET ANIMÉS PAR LES ENFANTS

Dans le Var, 42 centres de loisirs impliquent enfants et jeunes dans des projets écologiques via le réseau Centre A'ERE porté par Gaëlle Abraham, animatrice et coordonnatrice du pôle ressources EEDD du département.

Aborder la biodiversité de façon ludique à l'école

Lancée en 2022 par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), l'Éphéméride de la Biodiversité sensibilise les élèves de CM1-CM2 à la nature via 36 séances ludiques et clés en main. Déjà adoptée par 4 000 enseignants et 257 000 élèves, la plateforme gratuite vise à éveiller la curiosité des enfants et impliquer les familles.

Des élèves acteurs de leur éducation au développement durable avec Eco-Ecole

Le **projet d'Education au Développement Durable (EDD)** de l'Education nationale se dote d'actions majeures : le label E3D, qui vise à certifier les actions d'une structure scolaire en faveur de la transition écologique. Ainsi que l'élection d'éco-délégués, qui renforce l'engagement environnemental et le passage à l'action des élèves. Complémentaire de ces mesures, le programme d'EDD Eco-Ecole, à destination des personnels éducatifs des établissements scolaires, est proposé par l'association **Teragir**.

L'Education nationale s'est donnée à horizon 2030, en accord avec la feuille de route des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, la volonté de renforcer son engagement environnemental via trois objectifs : consolider les savoirs chez les élèves, développer les capacités d'action et de mobilisation des écoles et établissements, et enfin démultiplier les projets éducatifs en faveur de l'adoption de comportements responsables.

Pour y parvenir : la démarche E3D, un référentiel qualité à destination de toutes les structures scolaires. Attribué dès lors que l'EDD devient un moyen de pilotage de tous les acteurs et problématiques de l'établissement scolaire au service de la transition écologique, il est délivré par les académies, plus à même de tenir compte des spécificités locales des établissements. La démarche E3D est composée de trois niveaux de labellisation : l'engagement, qui prouve la volonté de l'établissement de s'engager dans la démarche et d'identifier des axes d'évolution, l'approfondissement, à savoir la mise en œuvre d'une stratégie exigeante dans l'établissement, et enfin l'expertise : à ce niveau, la démarche E3D fait partie intégrante du pilotage de l'établissement.

Ce dispositif est complété par l'élection obligatoire d'éco-délégués au collège et au lycée, et proposée aux élèves de CM1 et CM2. Les éco-délégués représentent un facteur intégré au processus de labellisation E3D. Leur mission : porter des projets à construire avec les personnels éducatifs, restituer les actions menées, contribuer à leur évaluation et à leur

valorisation, sensibiliser les élèves à travers l'apport d'informations et connaissances.

Des élèves acteurs de leur éducation au développement durable

C'est dans cette idée que, depuis 2005 en France, l'association Teragir coordonne le programme international Eco-Ecole qui s'adresse aux établissements scolaires (de la maternelle au lycée) et accompagne à la mise en place de projets d'EDD. Teragir accompagne et forme près de 4 000 établissements scolaires en France à la méthodologie de projet d'EDD.

**TERAGIR ACCOMPAGNE
PRÈS DE 4 000
ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES EN FRANCE**

Le principe est simple : un établissement scolaire s'inscrit gratuitement en ligne au programme, ce qui lui permettra d'accéder à la boîte à outils numérique avec des ressources et un tableau de bord avec le suivi de projet. Cinq chargés de missions Eco-Ecole répartis par région accompagnent les établissements. Un diagnostic de la structure est réalisé afin de construire la démarche d'EDD avec et par les élèves, qui portent le projet de la conception, la définition de pistes d'amélioration, la mise en œuvre d'actions, à l'évaluation, accompagnés par des adultes.

Un éco-comité est constitué pour piloter la démarche, comprenant obligatoirement des élèves participant à la prise de décision. Ils choisissent un thème parmi les huit thématiques d'EDD proposées par Teragir aux établissements : celle qui aura été retenue sera traitée toute l'année au sein de l'établissement scolaire. « *L'idée est que chaque année, une nouvelle thématique soit traitée en ayant pérennisé celle de l'an passé, pour assurer une démarche globale d'EDD* » explique Julie Saturne, Responsable du programme Eco-Ecole.

L'importance du tissu partenarial

Teragir s'appuie sur un réseau de 140 relais locaux – collectivités locales et associations – qui proposent un accompagnement complémentaire de proximité aux établissements scolaires. L'association départementale des Francas du Val-d'Oise est un de ces relais Eco-Ecole. Le relai local est là pour répondre aux besoins de l'établissement, le former à la méthodologie Eco-Ecole, le conseiller et le guider à travers les ressources et outils disponibles sur le territoire local.

Le programme Eco-Ecole a grandi en parallèle de la politique EDD du Ministère de l'Education nationale. Une convention nationale de partenariat avec ce dernier a été signée, ainsi qu'à l'échelle territoriale avec certaines académies. « *L'importance de la société civile dans l'éducation reste cruciale : elle a la possibilité de porter des messages, appliquer des méthodologies différentes de ce que l'institution met en œuvre. Elle apporte des ressources, de l'expertise qui viennent renforcer et inciter à davantage d'ambition les démarches d'EDD portées par l'Education nationale* » détaille Julie.

Eco-Ecole permet donc une implication de tous les élèves, afin de les rendre acteurs et actrices de leur éducation, en les accompagnant au passage à l'action à l'échelle de leur établissement scolaire, afin d'en faire un lieu d'expérimentations d'une démarche collective. « *Avec ce programme, les élèves acquièrent des connaissances et contribuent à la transition écologique et sociale de manière active* » continue Julie Saturne, « *et au-delà de l'accompagnement que l'on propose, une labellisation Eco-Ecole des établissements scolaires existe, avec différents niveaux* » conclut-elle. ♡

Menaces climatiques : réduire les inégalités sanitaires, une utopie ?

Les événements climatiques extrêmes augmentent partout mais ne seront pas subis de la même façon selon les zones géographiques. Face aux inégalités sanitaires qu'ils engendrent, comment assurer des conditions de vie équitables ?

Des inégalités aux origines multifactorielles

« Toutes les parties du monde subissent des impacts climatiques, mais pour un même type d'impact, ses conséquences dépendent du niveau de richesse et de la capacité d'adaptation des populations », précise Elise Naccarato, experte des conséquences sociales du changement climatique.

Elle souligne que le changement climatique ne peut être tenu seul responsable des crises : *« Par exemple, la famine actuelle en Éthiopie est liée à la sécheresse, mais aussi à la structure sociale. Les famines sont souvent évitables. Des sécheresses similaires liées au réchauffement climatique existent dans le Sud de l'Espagne, sans provoquer de famine, grâce aux ressources économiques qu'ont les pays aisés »* explique la Responsable de campagne Climat chez Oxfam France. En cause, le système de surproduction et de surconsommation des pays riches qui menace les neuf limites planétaires. De ce fait, les pays développés doivent compenser leur dette climatique en finançant des projets environnementaux dans les pays en développement, volet majeur de la COP29 de novembre dernier. Une solution pourrait être de faire payer les entreprises privées, grandes émettrices de CO₂, selon le principe du pollueur-payeur, pour instaurer une équité internationale. La clé pour limiter les impacts des catastrophes climatiques réside donc dans la réduction de la vulnérabilité, mais cela passe aussi par une volonté politique.

Le poids stratégique des politiques publiques

Certains pays, dotés de pouvoirs publics forts, peuvent mieux affronter ces crises. D'autres, où les entreprises dominent, comme dans les pays anglo-saxons ou en Amérique du Sud, ont plus de difficultés. L'experte insiste sur l'importance d'investir, de changer les comportements et de repenser les infrastructures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Mais elle déplore que *« les décideurs, avec une vision à court terme, hésitent à agir car les effets des politiques écologiques ne seront visibles que dans plusieurs décennies, et ce ne sont pas les politiques actuelles qui en retireront le bénéfice »*.

Que ce soit au niveau régional, national ou international, lorsque les politiques publiques ne compensent pas les inégalités, la responsabilité et le coût économique et social de l'adaptation reposent sur les individus, ce qui accroît ces inégalités. Dès lors, la protection sociale est indispensable pour faire face au défi de la transition écologique. *« En 2003 lors des vagues de chaleur, la surmortalité en Seine-Saint-Denis était de 160% car c'est un désert médical. Ces inégalités sociales se cumulent avec des écarts d'impact : entre ville et campagne, l'écart de température peut atteindre huit degrés, modifiant drastiquement les effets des vagues de chaleur »* image la Responsable Climat.

Le rapport Oxfam sur l'impact de la non-adaptation au changement climatique sur les droits humains en France révèle que 26 droits fondamentaux sur 50 sont soit menacés soit déjà mis en péril. Quant à l'éducation, en France métropolitaine, 1 600 000 enfants de maternelle sont confrontés à des températures de plus de 35 degrés dans les classes durant la période scolaire. À ce stade, il y a des pertes de capacités cognitives, donc des pertes de chance d'apprentissage, mais aussi des ruptures d'égalité. *« Des solutions d'ordre technique, social et sociétal sont à imaginer. Ce sont des choix à arbitrer, avec parfois un coût financier moindre mais à la refonte sociétale profonde, afin d'assurer une planète plus équitable »* conclut Elise Naccarato. 🌱

2 VOLETS POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'atténuation : réduire les émissions de gaz à effet de serre pour amoindrir l'augmentation de la température mondiale et donc le nombre d'événements climatiques extrêmes.

L'adaptation : s'adapter aux conséquences qui sont déjà là et qui ne sont pas évitables, en limitant leurs impacts.

Education à la transition écologique trop lente : des gouvernements mauvais élèves ?

En France, l'éducation à la transition écologique est une priorité gouvernementale. Qu'en est-il dans les pays européens ? Olivia Copsey et Pramod Kumar Sharma, Directeurs de l'équipe Education à la Fondation pour l'Education à l'Environnement, brossent le portrait d'une situation disparate qui détient néanmoins des pistes d'amélioration.

La Fondation pour l'éducation à l'environnement (FEE) co-coordonne « Greening school », le pilier 1 du « Greening Education Partnership » (GEP) de l'UNESCO, l'initiative qui aide les pays à lutter contre la crise climatique grâce à l'éducation. Le GEP vise à transformer les systèmes d'éducation et éduquer au changement climatique notamment à travers le programme Eco-Ecole de la FEE, avec l'objectif de 50 % des écoles labellisées dans le monde. « Le progrès du GEP dans l'Union Européenne est lent, très lent » introduit Pramod Kumar Sharma, Directeur senior de l'Education à la FEE.

Un soutien nécessaire des gouvernements

Olivia Copsey, Directrice de l'équipe Education à la FEE, explique qu'il y a une moindre adoption au GEP de la part des pays du Nord et des pays d'Europe de l'Est. « Là où les chiffres sont élevés comme à Malte ou au Royaume-Uni, c'est là où le gouvernement soutient voire dirige entièrement la démarche, aide à sa mise en œuvre, à la formation d'enseignants ». Faute de soutien gouvernemental, si les pays ne fonctionnent que par le biais de financements privés, l'objectif du GEP ne pourra être atteint. Avec le risque de voir des programmes adoptés de façon sporadique, là où les chefs d'établissement scolaire seront convaincus que l'EDD doit faire partie des compétences des élèves.

L'enjeu de la structure étatique

En Allemagne par exemple, le problème est autre. Former des enseignants, se lancer dans les programmes environnementaux et assurer le développement durable des écoles est complexe en raison



de la structure fédérale du pays. Un point qui peut générer un conflit entre le gouvernement et l'État ou le système fédéral. L'éducation devient donc un sujet décentralisé, géré en indépendance. « C'est un aspect qui émerge dans de nombreux pays comme au Canada, où une seule région s'est engagée au GEP. Même chose en Grèce, où la municipalité d'Athènes a souhaité intégrer le GEP. Au bout de trois mois de négociations, elle a convaincu le ministère de l'Education de s'engager au nom du pays » explique Pramod Kumar Sharma. Un enjeu environnemental qui dépend d'une forte volonté politique mais également d'une gouvernance partagée.

Collaborer avec les ONG

Un travail conjoint avec les ONG est impératif pour atteindre les objectifs fixés par l'ODD 4.7 « Développement durable et citoyenneté mondiale » de l'UNESCO or, selon Olivia Copsey, « cette collaboration entre acteurs n'est pas la même dans tous les pays, même en Europe, et certains gouvernements travaillent dans une mentalité différente de celle des ONG ». Ce qui représente une potentielle tension en termes de confiance, de qualité du programme, d'allocation de res-

sources et d'engagement. Face à des gouvernements parfois individualistes, quid de la garantie de qualité des actions menées ?

Une certification externe et indépendante

« Plus il y a de parties prenantes issues de la société civile impliquées dans le programme, plus cela en assure la qualité » avance Pramod Kumar Sharma, « surtout qu'il peut y avoir conflit d'intérêt, dès lors que l'évaluation implique un gouvernement qui s'évalue et se certifie lui-même » complète Olivia Copsey. Une notation externe et indépendante serait donc la solution pour assurer la qualité des programmes conduits.

C'est ce que l'Union européenne essaie de mettre en place, à l'instar de la directive sur les allégations environnementales de la Commission européenne, où des auditeurs indépendants certifieraient les allégations environnementales des entreprises et gouvernements. De son côté, la FEE plaide pour considérer l'écologisation de l'éducation comme un droit fondamental à une éducation de qualité pour tous, et non comme un « programme supplémentaire ». 🌱



19 & 20 juin :

**18^e Assises nationales
de la protection de l'enfance
sur le thème *Liens d'attachement,
la sécurité affective à tout prix*
(Paris, présentiel et distanciel)**

Infos et inscription :
www.assisesprotectionenfance.fr/assises-2025



LE SYSTÈME BUG : ATD QUART MONDE ALERTE SUR LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE

Paru le 10 janvier dernier aux Editions de l'Ateliers et Quart Monde, le livre *En finir avec les idées fausses sur la pauvreté. Maltraitance institutionnelle* d'ATD Quart Monde, déconstruit 20 idées reçues sur la pauvreté, mettant en lumière la maltraitance institutionnelle subie par les plus précaires. Enrichi de dessins de presse, il souligne la nécessité de combattre cette maltraitance pour éradiquer la pauvreté. Le livre s'accompagne sur le site d'ATD Quart Monde d'outils comme un « maltraitomètre » et un jeu à télécharger pour comprendre la maltraitance institutionnelle et ses conséquences. Il propose enfin un kit pédagogique pour les 7-13 ans ainsi que des fiches d'activités pour sensibiliser à la pauvreté afin de mieux la combattre.

Infos : atd-quartmonde.fr

Partir en Livre 2025 : la lecture à l'état sauvage

La 11^e édition de *Partir en Livre* se déroulera du 18 juin au 20 juillet autour du thème « *Les animaux et nous* ». Ce festival, organisé par le Centre National du Livre et dont les Francas sont partenaires, vise à promouvoir le plaisir de la lecture auprès des jeunes publics sur leurs lieux et temps de loisirs, afin de leur transmettre le plaisir de lire à travers des milliers d'animations partout en France.

Infos : www.partir-en-livre.fr

Droit à une justice adaptée : la consultation nationale 2025 auprès des enfants est lancée

Chaque année, le Défenseur des droits donne la parole aux enfants en menant une consultation nationale dans le cadre de l'élaboration de son rapport annuel. Celui de 2025 sera dédié au droit des enfants à une justice adaptée à leur âge et leur rapport à la loi et à la règle.

Infos : entendsmoi.defenseurdesdroits.fr

Kit d'animation en territoire : www.franecas.asso.fr



En mai, la Nature en fête

Du 21 au 25 mai, la Fête de la Nature revient pour célébrer la biodiversité. Créée en 2007, l'initiative propose chaque année des milliers d'animations gratuites en métropole et Outre-mer : balades, jeux, expos, spectacles, conférences... Objectif : amener le public à se rendre dans la nature pour l'observer et en apprendre davantage sur la biodiversité dans un esprit convivial. Le site de la Fête de la Nature propose un guide pour préparer son événement et offre la possibilité à tout organisateur d'annoncer son action pour la mettre en avant.

Infos : fetedelanature.com/edition-2025

30 janvier : un grand pas pour la protection de l'enfance avec le programme EVARS

Le programme d'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité de la maternelle à la terminale a été adopté à l'unanimité au Conseil supérieur de l'éducation. Ce programme permettra entre autres de sensibiliser les enfants à la notion de consentement, au harcèlement et aux violences sexistes et sexuelles, au respect et à l'acceptation des différences et de leur offrir des espaces de dialogue quant aux questions liées au corps, à la santé et à la sexualité. Entrée en vigueur des textes à la rentrée 2025.

+ d'infos : eduscol.education.fr/2078/connaître-les-enjeux-de-l-education-la-sexualite

Je ne suis pas éco-anxieux mais politico-anxieux

Fondateur et rédacteur en chef de Reporterre, Hervé Kempf est aussi l'auteur de la BD *Comment les riches ravagent la planète*, où il explore le lien entre dégradation de l'environnement et inégalités sociales. Portrait d'une figure du journalisme environnemental.

2007. À l'occasion de la sortie de *Comment les riches détruisent la planète*, Hervé Kempf souhaitait lancer un site d'information pour montrer que les propos du livre n'étaient pas que théoriques mais correspondaient bien à une actualité, une réalité constante. Reporterre, « le média de l'écologie », naissait. Média indépendant en accès libre et sans publicité, il est financé essentiellement par les dons des lecteurs. « L'enjeu était d'arriver à intéresser à la question écologique auprès du plus large public possible à travers internet, un outil accessible et gratuit » entame le journaliste.

Depuis, Reporterre a bien grandi : seul jusqu'en 2013, Hervé Kempf compte désormais 28 personnes à ses côtés, dont 21 journalistes. Le public s'est aussi élargi, avec pas moins de deux millions de visiteurs tous les mois sur le site. « On ne vient plus lire des médias sur l'écologie ou l'environnement en tant que militant, désormais un lectorat moins sensibilisé s'intéresse aussi à ces questions » détaille l'auteur.

Au fil des années, la rédaction se renforce, surtout sur la science. Car pour le rédacteur en chef, une base rigoureuse, factuelle et précise de recherche et de rédaction est obligatoire afin de pouvoir expliquer, démontrer, confronter. Récemment, le recrutement d'un journaliste dédié à la consommation dénote une attente nouvelle du lectorat : « Les préoccupations des gens sont à l'échelle de leur quotidien : ils souhaitent savoir comment changer et améliorer leur consommation, leurs pratiques. C'est aussi un moyen de se réapproprier sa vie, de retrouver de la puissance afin d'agir au mieux à son niveau » précise Hervé Kempf. Et parce qu'il croyait en un monde plus écologique, le journaliste érigeait comme

marque de fabrique de Reporterre des contenus qui relataient des alternatives et des solutions écologiques qui fonctionnaient, pour démontrer qu'il était possible de faire et vivre autrement. Sa façon de lutter contre l'éco-anxiété et le fatalisme.

La BD, un canal politique et pédagogique pour la jeune génération

La préoccupation écologique est devenue pour les enfants et les jeunes une préoccupation de vie : « Avant, l'écologie était l'affaire des écologistes et de quelques gens engagés. Depuis le Mouvement pour le Climat de 2018, ce thème a été approprié par ces nouvelles générations. » avance le fondateur de Reporterre. Avec l'obstination du système à aller dans le mauvais sens, Hervé Kempf se dit « non pas éco-anxieux mais politico-anxieux » face à la déconnexion totale et à l'incapacité des classes dirigeantes de changer leurs choix politiques et économiques.

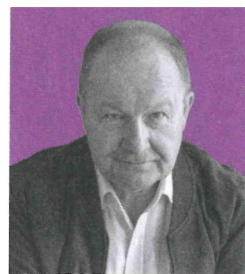
Alors pour ces jeunes qui arrivaient effrayés par la gravité de la situation écologique et qui manquaient d'outils politiques, Hervé Kempf pense à l'adaptation de son livre en BD, un canal qui permet de mieux toucher ce public. En résulte une œuvre humoristique et pédagogique pour aider à interpréter le monde actuel et les solutions à disposition. Le rôle et la responsabilité des ultra-riches, et notamment les propriétaires de médias, est spécifiquement décortiqué. Pour l'auteur, l'enjeu était de montrer au jeune public que la presse n'est pas neutre et qu'il doit rester alerte. Ce qui, insiste-t-il, passe par se forger un esprit critique, apprendre à analyser des

contenus et à qui ils appartiennent, tout en privilégiant la galaxie de médias indépendants qui existe aujourd'hui.

L'éducation, clé de voûte pour un monde écologique et coopératif

Indispensable. C'est ainsi que le journaliste considère l'éducation dans l'urgence écologique. Une question selon lui de choix pédagogiques et de volonté politique, qui, il l'assure, détermineront notre rapport au monde. « L'éducation est toujours fondamentale, c'est en formant les enfants, les jeunes, que l'on donnera la couleur de la société que l'on désire. C'est par la coopération plutôt que par l'autorité, par la participation plutôt que par la fonction du sachant, par un rapport à la nature plus fort que les choses changeront. » plaide Hervé Kempf.

Devons-nous être pessimistes ? Pour l'auteur, le nombre d'initiatives, d'idées existantes laisse largement d'espoir pour construire un autre monde. Bien qu'il admette l'angoisse que représente l'époque actuelle, surtout pour les jeunes générations, Hervé Kempf s'enthousiasme d'un monde à changer et à engager sur une nouvelle voie dans une situation historique, jamais vue. Faire ensemble, être en accord avec les valeurs du monde de demain, sobre et coopératif, voilà ce qui le réjouit : « beaucoup de projets sont déjà là : c'est un signe très positif car des personnes ont déjà expérimenté des initiatives qui fonctionnent et qui, si elles étaient appliquées à plus grande échelle avec une volonté politique, marcheraient. Il suffit d'arriver à donner la bonne impulsion pour passer d'action marginale à normalisée » conclut-il. 🍇



© Jérôme Panconi/Le Seuil

1992-1995

Journaliste pour la rubrique Sciences de *Courrier international*.

1995-1998

Journaliste pour les rubriques Technologie et Écologie de *La Recherche*.

1998 à 2013

Journaliste environnemental au *Monde*.

2007

Lancement du média en ligne Reporterre. Sortie du livre *Comment les riches détruisent la planète* (éditions du Seuil).

2024

Sortie de la BD *Comment les riches ravagent la planète* (éditions du Seuil).